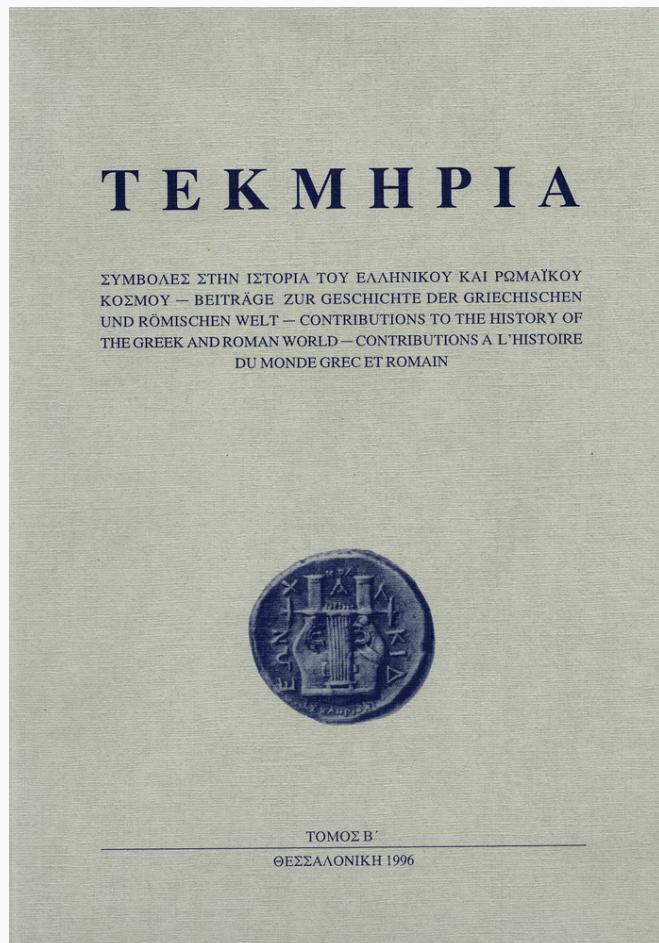


Tekmeria

Vol 2 (1996)



**Théophane et l'octroi de la liberté à Mytilène:
Question de méthode**

G. LABARRE

doi: [10.12681/tekmeria.107](https://doi.org/10.12681/tekmeria.107)

To cite this article:

LABARRE, G. (1996). Théophane et l'octroi de la liberté à Mytilène: Question de méthode . *Tekmeria*, 2, 44–54.
<https://doi.org/10.12681/tekmeria.107>

GUY LABARRE

THEOPHANE ET L' OCTROI DE LA LIBERTE A MYTILENE: QUESTION DE METHODE

V. I. Anastasiadis, “Theophanes and Mytilene’s freedom reconsidered”, TEKMHPIA, 1995, p. 1-13, vient de proposer des vues nouvelles à propos de l’ influence de Théophane sur Pompée et sur l’ octroi de la liberté accordée à la cité en 62 av. J. - C., liberté qui avait été perdue en 80 av J. - C. après la première guerre entre Mithridate VI et Rome. L’ auteur (désormais A.) trouve insuffisant le fait que Théophane ait appartenu à un groupe de conseillers autour de Pompée pour expliquer l’ octroi de la liberté à Mytilène, la transformation des concours traditionnels de poésie qui prennent alors les exploits de Pompée pour sujet et les avantages obtenus (p. 9-10). Que Théophane soit accrédité d’ avoir joué un rôle majeur dans cet épisode serait le fruit d’ une propagande due à la présence d’ une faction pro-romaine locale ou la contrepartie des services importants que Théophane a rendus à la cité. Et l’ A. conclut qu’ il faut être très réservé vis-à-vis des témoignages de Velleius Paterculus et de Plutarque (p. 11), qu’ en réalité, deux traditions sont à distinguer: l’ une, épigraphique, qui offre une image positive de Théophane; l’ autre, littéraire qui est équivoque. Cette dernière est en définitive nuisible à Pompée par le fait qu’ elle insinue qu’ il a agi “solely by favouritism” (p. 12). Avant d’ émettre une opinion sur cette théorie, il est nécessaire d’ examiner sur quelle argumentation reposent ces idées nouvelles?

L’ A. prend pour point de départ le témoignage de Plutarque, *Pompée*, 42, 8, lequel relate que Pompée, après avoir achevé la guerre contre Mithridate et réglé différentes questions, passa par Mytilène avant de revenir à Rome en 61 av. J. - C. : “Arrivé à Mytilène, il donna la liberté à la ville par égard pour Théophane (διὰ Θεοφάνην) et il assista au concours traditionnel des poètes qui prirent alors ses exploits pour unique sujet”¹. Cette information n’ est connue

1. Traduction R. Flacelière - E. Chambry, *CUF*, 1973.

par ailleurs que par Velleius Paterculus (II, 18, 3) dont les écrits sont bien sûr antérieurs à ceux de Plutarque: *“Cette fidélité (des Rhodiens pour Rome) fut mise en lumière par la perfidie des Mytiléniens qui livrèrent enchaîné à Mithridate M. Aquilius et d’autres personnages et auxquels Pompée rendit par la suite la liberté pour complaire au seul Théophane (in unius Theophanis gratiam)”.²* L’A. évoque ensuite de manière générale les inscriptions (sauf CRAI, 1969, p. 53) et les autres sources littéraires qui attestent l’ influence de Théophane sur Pompée.

A partir de là, l’A. rassemble tout ce qui a pu être écrit sur le sujet en classant les historiens modernes en 3 catégories. La première, la plus importante, n’ a fait que reproduire l’ information de Plutarque “as topoi” (p. 2). La seconde établit une liaison entre la décision de Pompée et les concours de poésie offerts en son honneur. La troisième considère qu’ une simple influence de Théophane a contribué au résultat de l’ octroi de la liberté. Et l’ A. conclut qu’ au cœur de chaque interprétation est esquissé le portrait d’ un Pompée sufisant et fat, qui était aisément influençable par un entourage qui joua un rôle politique significatif en obtenant la liberté d’ une cité qui venait pourtant de démontrer son hostilité à Rome (p. 3-4).

Cette appréciation surprend parce que les travaux antérieurs ne sont pas suffisamment pris en compte. Des 3 catégories dressées, la première rassemble 37 publications, les articles qui vont du travail d’érudit au rapport de fouille en passant par les recueils d’ inscriptions, et les ouvrages de synthèse (parfois d’ envergure). Or, les renvois concernent strictement les passages faisant allusion à la liberté de Mytilène, qui eux-mêmes s’ appuient sur le texte de Plutarque. Il est évident qu’ un historien ne peut ignorer les sources. Par conséquent, Plutarque est cité. Mais la plupart des auteurs, à des degrés divers et en fonction de la nature de chacune des œuvres, intègrent cette donnée dans un commentaire. La méthode qui consiste à souligner le manque de sens critique de ses prédécesseurs face aux témoignages de Velleius Paterculus et de Plutarque, alors qu’ en réalité leurs appréciations sont extraites de leur contexte, ne paraît pas être la bonne, car, à partir de là, c’ est une problématique réductrice qui est mise en place.

2. Traduction J. Hellegouarc'h, *CUF*, 1982.

On peut s'interroger aussi sur la validité d'un tel classement.³ Dans la seconde catégorie, ne figurent que 5 auteurs et 3 dans la dernière. Un auteur se retrouve classé dans l'une et l'autre de ces catégories pour avoir nuancé ses propos. D'autre part, la différence d'appréciation entre la première et la troisième catégorie est ténue. Il serait tout de même curieux que tous les historiens concernés aient réagi en fonction des mêmes critères et aient fondé leur point de vue sur la valeur de l'influence d'un homme sur un autre à partir du seul vocabulaire utilisé dans les témoignages de Velleius Paterculus et de Plutarque.

Ces deux témoignages ne sont d'ailleurs pas isolés mais rien n'est dit à ce sujet. Pourtant, depuis longtemps les historiens s'appuient aussi sur les écrits de Cicéron, un contemporain de Théophane qui l'a certainement connu à Rome. Les témoignages sont les suivants:

- Dans le *Pro Balbo*, 25, 57 et *Ad. Att.*, VII, 7, 6, on lit que Théophane, qui a accompagné Pompée lors de son retour à Rome, a joué un rôle important dans les négociations qui ont abouti à la constitution du triumvirat: les tractations se sont faites par son intermédiaire pour le compte de Pompée et de L. Cornélius Balbus pour César. Leur succès s'est traduit par le mariage de Pompée avec la fille de César, Julia, et par l'adoption de Balbus par Théophane.

- Il est assuré que Théophane a joué un rôle de conseiller extrêmement important auprès de Pompée, non seulement pour les questions d'Orient, mais aussi pour l'ensemble de la politique romaine. Cicéron ne s'y trompe pas lorsqu'il écrit à Atticus entre le 2 et le 5 mai 59 (*Ad. Att.*, II, 17, 3) "Je te prie de tirer de Théophane des renseignements sur les dispositions de l'Emir à mon égard".⁴

- Depuis 52, Pompée assume le consulat et le proconsulat d'Espagne, et se décide en 51 à effectuer un voyage en Espagne. Parce que les luttes de pouvoir

3. Assez curieusement, seul L. Robert échappe au classement. Son article, "Théophane de Mytilène à Constantinople", *CRAI* 1969, p. 42-64, (= *OMS*, V, p. 561-583) est cité plusieurs fois, mais il n'est pas tenu compte du fait que L. Robert accorde aussi une grande importance au témoignage de Plutarque: "Plutarque, en une phrase essentielle pour nous, dans la *Vie de Pompée*, 42, 8, nous apprend que ...", p. 47.

4. Traduction L. A. Constans, *CUF*, 1969. Le terme d'Émir, *Arabarches* est une allusion railleuse aux succès de Pompée en Orient soulignée le traducteur, p. 193.

s' aiguisent entre Pompée et César, Cicéron tente de convaincre Théophane que Pompée ne doit pas partir. Il souligne (*Ad. Att.*, V, 11, 3): “*Le Grec sera donc pression sur lui: et il n'y a pas d'influence qui vaille la sienne*”⁵.

- Lors des guerres civiles, Cicéron rappelle dans une autre lettre à Atticus (*Ad. Att.*, IX, 1, 3, du 6 mars 49) l'importance des avis de L. Luceius et de Théophane dans le camp de Pompée, ce que César souligne également (*Guerres Civiles*, III, 18, 3-5). Plutarque relate que Théophane a assumé la fonction *τεκτόνων ἔπαρχος*, de *praefectus fabrum* pendant cette querre civile (*Cicéron*, 38, 4). C'est-à-dire qu'il appartenait alors à la classe équestre et disposait d'une fortune d'au moins quatre cent mille sesterces.⁶

L'influence que Théophane a pu avoir auprès de Pompée apparaît nettement dans plusieurs passages de Plutarque. Pendant la guerre, Pompée met sa femme Cornelia et son fils à l'abri à Lesbos (Plutarque, *Pompée*, 66, 3). Vaincu à Pharsale en 48 av. J.-C., Pompée fait escale à Mytilène pour fuir avec sa famille (Velleius Paterculus, II, 53, 2; Plutarque, *Pompée*, 74, 1-2 et 75, 3-4). Théophane a accompagné Pompée dans sa fuite; à Attalia en Pampylie, le Mytilénien l'aurait persuadé de ne pas fuir chez les Parthes, mais de faire le choix de l'Égypte (*Pompée*, 76, 7 à 9 et 78-3).

Les sources littéraires apparaissent-elles en contradiction avec la documentation épigraphique comme le suggère l'A. (p. 12)? Théophane a exercé une magistrature, celle de *logios prytane*⁷. Il a assumé cette fonction certainement avant 67-66 car il n'était pas possible qu'il exercât des charges

5. Traduction L. A. Constans, *CUF*, 1969 - lettre datée du 6 juillet 51.

6. La dernière mention importante de Théophane chez Cicéron apparaît après la disparition de Pompée. Dans une lettre à Atticus (*Ad. Att.*, XV, 19, 1) datée de juin 44 av. J.-C., Cicéron explique qu'il ne comprend pas pourquoi Théophane veut le voir. C'est le dernier témoignage qui atteste que Théophane soit encore en vie. Pour d'autres allusions à Théophane dans l'œuvre de Cicéron, cf. *Ad. Att.*, 5, 1, avril 59, à propos de l'envie de Cicéron de visiter l'Égypte; II, 12, 2, année 59, sur les conversations de Théophane avec C. Memmius; VIII, 12, 5, février 49, sur les conseils que Théophane a donnés à Cicéron.

7. V. I. Anastasiadis - G. A. Souris, “Theophane of Mytilene: A New Inscription Relating to his Early Career”, *Chiron*, 22, 1992, p. 377-382. “Logios prytane” revient cinq fois dans le corpus mytilénien. Cette mention est la plus ancienne, les autres datent d'Agrippine la Jeune (*IG XII*, 2, 210), du II^e siècle (*IG XII*, 2, 243; *IG XII Suppl.*, 63) et du début du III^e siècle (*IG XII*, 2, 255). V. I. Anastasiadis - G. A. Souris proposent pour son interprétation, “prytane éminent”.

pour sa cité pendant les campagnes menées avec Pompée. Ami de l'*imperator*, il l' accompagna et le conseilla pendant sa campagne d' Asie de 67 à 62. Théophane a d' ailleurs rédigé une histoire des campagnes de Pompée en Asie et Strabon y fait plusieurs fois référence.⁸ Il reçut la citoyenneté romaine certainement au cours de cette campagne⁹: une inscription fait connaître son nom romain, Gnaius Pompeius Théophanès.¹⁰ Puis le peuple de Mytilène consacra une statue de Gnaius Pompeius Théophanès fils de Hieroitas.¹¹ La raison invoquée est que Théophane “*a recouvré des Romains, les communs évergètes¹² la ville, le territoire, la liberté ancestrale et a rétabli les sanctuaires ancestraux et les honneurs des dieux*”. “Cela pouvait tenir d' abord à ce que les domaines sacrés entraient dans l' *ager publicus* des Romains et que leurs revenus n' alimentaient plus les frais de la célébration du culte” commente L. Robert. Recouvrer la ville et le territoire est une allusion au droit de conquête des Romains qui leur donnait possession du sol de Mytilène. Ils en avaient laissé la jouissance aux Mytiléniens moyennant le paiement de la dîme. Avec le retour à la liberté, Mytilène échappait au statut de stipendiaire. Cette statue et cette inscription sur la base devaient former la première marque de reconnaissance du peuple envers Théophane. Elle doit donc dater de 62 ou 61. Enfin, placée entre deux dédicaces adressées à Pompée et à Potamôn, une dédicace¹³ est adressée “*Au dieu Zeus Eleuthérios ami de sa patrie Théophane, sauveur, bienfaiteur et second fondateur de la patrie*”. L. Robert en a montré toute l' importance. Il souligne “la convenance de l' assimilation

8. Strabon, XI, 2, 2; 5, 1; 14, 4; 14, 11; XI, 3, 28. Voir notamment P. Pédech, “Deux Grecs face à Rome au Ier siècle av. J. - C.: Métrodore de Scepsis et Théophane de Mytilène”, *REA* 93, 1991, p. 65-78.

9. Cicéron, *Pro Archia*, X, 24. L. Robert, *CRAI*, 1969, p. 47.

10. *IG XII*, 2, 150.

11. L. Robert, “Théophane de Mytilène à Constantinople”, *CRAI*, 1969, p. 42-64 (=OMS, V, p. 561-583). Il s' agit d' une base de statue retrouvée lors des recherches sur l' hippodrome de Constantinople. L' inscription est en dialecte éolien.

12. J. L. Ferry, *Philhellénisme et impérialisme*, BEFAR n° 271, 1988, p. 130. La formule n' est pas stéréotypée mais doit être mise en relation étroite avec l' octroi de la liberté. Pour des exemples, peu nombreux, de cités ayant obtenu la liberté après l' époque de Sylla, A. H. M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, 1971, p. 63.

13. *IG XII* 2, 163 b.

14. Tacite, *Annales*, VI, 24; D. Salzmann, “Cn. Pompeius Theophane - Ein Benennungsvorschlag zu einen Porträt in Mytilene”, *MDAI Römische Abteilung*, 92, 1985, p. 245-260.

dans la déification de Théophane” et la réunion de trois “fondateurs” sur un monument commun. La divinisation de Théophane, connue jusque-là par Tacite et par la numismatique¹⁴, est confirmée par les inscriptions. L. Robert a montré que l’ *adulatio graeca* dont parle Tacite, n’ a rien d’ exagéré parce que “la divinisation concerne un défunt” et que “c’ est pour la liberté de sa patrie que Théophane est ainsi magnifié”: il est devenu pour cette raison Zeus Eleutherios. Il souligne que le titre de fondateur, *ktistes*, est mérité, nullement adulatoire, que Théophane en faisant devenir sa cité de nouveau libre, “est bien comme un nouveau fondateur”.

Ainsi, les sources littéraires et épigraphiques sont cohérentes. Le témoignage de Cicéron est décisif pour permettre d’ affirmer que Théophane est un conseiller influent auprès de Pompée. B. K. Gold a décrit ce groupe de conseillers auquel appartient Théophane. Celui-ci est d’ ailleurs le seul Grec jouant un rôle important aux côtés de L. Lucceius, L. Scribonius Libo, M. Terentius Varro.¹⁵ Cela ne veut pas dire que Pompée fut “complacent or vain” ou “easily persuaded by this trusty friend” (p. 3-4). Les études sur l’ impérialisme romain, le développement du philhellénisme, le rôle des grands évergètes permettent d’ apprécier la question d’ une autre manière. Ces éléments ont été pris en considération - bien sûr à des titres divers suivant la nature des publications et en fonction de l’ avancée de la recherche - par ceux qui ont travaillé sur Théophane. L’ ensemble des travaux historiques sur la question ne saurait se réduire à cette vision.¹⁶ De plus, l’ exemple de

15. B. K. Gold, “Pompey and Theophanes of Mytilene”, *AJPh*, 106, 1985, p. 312-327. L. Lucceius est un riche sénateur romain, historien et conseiller de Pompée. Il appuie Cicéron jusqu’ en 59 et l’ abandonne probablement en accord avec les désirs de Pompée qu’ il soutient pendant la guerre civile. L. Scribonius Libo appartient à une famille sénatoriale mais non patricienne. Sa fille est mariée à Sextus Pompée. Il est commandant de la flotte en 49-48 et déserte ensuite le camp des Pompéiens. Il est consul en 34 avec Antoine. M. Terentius Varro est légat de Pompée en Espagne de 76 à 71, dans sa campagne d’ Orient en 67 et de nouveau en Espagne en 49. L. Scribonius, M. Terentius Varro et Théophane sont tous trois des historiens (et propagandistes?) de Pompée.

16. Concernant Lesbos, le point sur la question dans ma thèse (que l’ A. connaît, cf. n. 6 p. 2), *Lesbiaca, Recherches sur l’ histoire politique, économique et sociale de Lesbos à l’ époque hellénistique et impériale*, Lyon 1992, p. 135-139 et p. 239-246 (sur l’ entrée des cités de Lesbos dans la clientèle de Rome et les rapports avec Rome jusqu’ à la première guerre de Mithridate), p. 247-258 (sur Théophane et Pompée); plus récemment G. Labarre. *Les cités de Lesbos aux époques hellénistique et impériale*, de Boccard, 1996, p. 81-99.

Théophane n' est pas unique: de nombreux Grecs furent au service du pouvoir romain de la fin de la République jusque sous l' Empire.¹⁷

L' A. reprend la question pour montrer que Pompée fut maître de sa politique en Orient et à Mytilène. Il s' appuie pour cela sur l' étude de R. K. Sherk sur le *Senatus Consultum de Agris Mytilenaeorum* de 55 av. J. - C. (p. 4-6).¹⁸ Il cite différents exemples intéressants de bienfaits octroyés à d' autres cités que Mytilène (p. 7) et des Grecs ayant obtenu de lui la citoyenneté romaine (p. 8).

Sur cette partie, deux points nécessitent un commentaire:

- Sur la politique mytilénienne depuis 188 av. J. - C., traitée rapidement, aucune cause n' est donnée permettant d' expliquer la volte-face de Mytilène et son engagement aux côtés de Mithridate: "We have no idea of the reasons for this volte-face" (p. 4). Il semble pourtant que l' on puisse invoquer des causes profondes: l' exaspération devant le rôle joué par les *Romaioi* en Orient, l' exploitation de la province par les publicains, la séduction d' un roi qui a pu apparaître philhellène et libérateur¹⁹. Il est connu qu' ensuite le massacre des Romains résidant dans la province attacha les cités à la cause mithridatique. La résistance forte de Mytilène face à Lucullus ne doit pas surprendre. Il s' agit d' une fuite en avant devant la crainte de la réaction romaine.

-Il nous semble que la discussion de R. K. Sherk sur le temps écoulé entre la décision d' octroyer la liberté à Mytilène et le *SC de Agris Mytilenaeorum* de 55 av. J. - C. n' est pas suffisamment prise en considération. Trois années ont séparé l' annonce du retour à la liberté pour Mytilène par Pompée et sa ratification par le Sénat (*Lex Iulia de Actis Pompei*). Cela tient aux difficultés

17. Cf. les exemples rassemblés par G. W. Bowersock, *Augustus and the Greek World*, 1965, p. 3-4 et 31: Polybe dans le cercle des Scipions; Alexandre Polyhistor dans la suite de Sylla; l' épiciurien Philodémus accompagne pendant son gouvernorat de Macédoine L. Calpurnius Pison; Antiochos d' Ascalon, précepteur de Cicéron et de Brutus, est présent auprès de Lucullus; Démetrios de Gadara l' est également, avec Théophane de Mytilène, aux côtés de Pompée; Athénée de Séleucie est un intime de Murena.

18. R. K. Sherk, *GRBS*, 4, 1963, p. 217-230 et du même auteur, *Roman Documents*, 1969, n° 25 et 51.

19. Les cités de Lesbos étaient certainement hors de la province, *immunes ac liberae sine foedere*, sauf Méthymna qui était liée à Rome par traité (*IG XII* 2, 510). Il n' empêche qu' il paraît peu concevable qu' elles aient pu rester à l' écart de l' évolution qui touchait le continent.

politiques rencontrées par Pompée à son retour en Italie. Un retournement de la situation politique pouvait être espéré par les publicains qui tiraient profit de l' exploitation de Mytilène avant qu' elle obtienne sa liberté. De la même façon, entre la ratification et l' application des dispositions correspondant au retour au statut de cité libre et exempte, un flou temporel pouvait être exploité par les publicains. Ils devaient espérer que Pompée n' obtiendrait pas un décret du Sénat pour régler chaque litige, le cas mytilénien n' étant pas isolé. Cette explication nous paraît plus sûre que celle qui consiste à dire que "Mytilene became the base of Pompey's followers' activities in the East" (p. 6). En réalité les partisans de Pompée sont bien les Mytiléniens eux-mêmes qui, par l' intermédiaire de Théophane, bénéficient de ses largesses et de sa protection.

Enfin, les résultats de cette réflexion sont contestables, autant à propos du témoignage de Plutarque dont nous avons montré plus haut qu' il était cohérent avec celui de Cicéron, qu' à propos du témoignage de Velleius Paterculus. On ne peut affirmer qu' il soit "obviously animated by a feeling of reproach against Pompey and Theophanes" (p. 12).²⁰

Deux arguments sont avancés par l' A. Le premier concerne l' exemple de Cyzique, à qui Tibère a retiré sa liberté en 25 ap. J. - C. Le second s' appuie sur la politique religieuse menée par Tibère, qui cherche à limiter la déification de certains notables dans les cités. Or, l' A. fait le lien avec un témoignage de Tacite (VI, 18), qui concerne cette fois Mytilène et qui évoque les suicides de M. Pompeius Macer, de son fils Q. Pompeius Macer et l' exil de sa fille Pompeia Macrina en 33 ap. J. - C. au moment du complot de Séjan. Tacite donne pour raison que leur ancêtre Théophane avait été un intime de Pompée et qu' après la mort de Théophane, des honneurs divins lui avaient été décernés.

En réalité, on voit mal le rapport entre les affaires de Cyzique et celles de Mytilène. Tacite (IV, 36) dit clairement que le reproche fait aux gens de Cyzique est d' avoir négligé le culte du divin Auguste, en y ajoutant des accusations de violence envers des citoyens romains. Il s' agit du culte

20. Le seul passage concernant Mytilène chez cet auteur, autre que ceux qui ont été cités ci-dessus, se trouve en I, 4, 4 (Mytilène dans une liste de fondations éoliennes).

impérial dans ce cas, mais dans celui de Mytilène, d' un citoyen déifié après sa mort. Le culte impérial n' était pas sur un pied d' égalité avec les cultes civiques. De plus, la déification de ce notable à Mytilène remonte à une période pré-augustéenne. Quant aux motifs religieux invoqués dans le cas de Mytilène, ils apparaissent davantage comme des prétextes. Les motivations profondes doivent plutôt être cherchées dans le domaine politique. Car, il faut être critique vis-à-vis du témoignage de Tacite. Pourquoi attendre 33 ap. J. - C. pour reprocher à cette famille d' avoir été dans la clientèle de Pompée alors qu' elle occupe jusque là des fonctions importantes dans l' Empire: M. Pompeius Macer a été procurateur de Sicile, d' Asie, administrateur des bibliothèques impériales; Q. Pompeius Macer a été préteur en 15 ap. J. - C. Le complot de Séjan a été l' occasion pour Tibère de donner libre cours à son hostilité contre la famille de Germanicus. Des relations étroites ont existé entre Mytilène et Germanicus et sa famille. Des liens de clientèle peuvent expliquer que les *Pompeii* aient été entraînés dans la chute de certains des membres de la famille de Germanicus.

Enfin, lorsque l' on observe la place des descendants de Théophane dans la hiérarchie sociale, l' idée d' une promotion plus rapide que pour n' importe quelle autre famille s' impose. Q. Pompeius Macer est sans doute le fils de M. Pompeius Macer et le petit-fils de Théophane.²¹ Q. Pompeius Macer accède à la préture moins d' un an après la mort d' Auguste et devient le premier sénateur romain originaire d' Asie Mineure.²² En trois générations, cette famille s' est hissée au sommet de la hiérarchie sociale.²³ Une ascension

21. Sur la descendance de Théophane, cf. essentiellement H. Halfmann, *Dic Senatoren aus dem östlichen Teil der Imperium Romanum bis zum Ende des 2. Jh. n. Chr.*, Hypomnemata, 58, 1979, p. 32-33; R. Syme, "Tacitus' Sources of Information", *JRS*, 72, 1982, p. 68-82; B. Holtheide, *Römische Bürgerrechtspolitik und römische Neubürger in der Provinz Asia*, 1983, p. 24-25; J. M. Bertrand, "A propos de deux disparus: Cneus Pompeius Theophane, M. Pompeius Macrinus", *ZPE*, 59, 1985, p. 173-176. Le point sur cette question dans ma thèse, *op. cit. n. 16*, p. 332-343 (*stemma*, p. 343) et plus récemment, G. Labarre, *Les cités de Lesbos aux époques hellénistique et impériale*, de Boccard, 1996, p. 157-153.

22. H. Halfmann, *op. cit. n. 21*, p. 53 et n° 1 p. 100. Le tableau présentant la liste des *homines novi* originaires d' Orient, p 78-81, est éloquent de ce point de vue: l' écrasante majorité des sénateurs le sont sous les Flaviens et surtout sous les Antonins.

23. Pour replacer cette ascension sociale dans son contexte, cf. E. Frézouls, "Aspects de la mobilité sociale dans l' Asie Mineure romaine", *La mobilité sociale dans le monde romain*, Actes du colloque de Strasbourg (novembre 1988), 1992, p. 231-252.

sociale aussi précoce aurait-elle été possible si, à l' origine, Théophane n' avait pas joué un rôle important auprès de Pompée?

Au total, la tradition littéraire apparaît cohérente, qu' il s' agisse des témoignages de Cicéron, de Velleius Paterculus et de Plutarque. Ceux-ci présentent tous Théophane comme un intercesseur important auprès de l' *imperator* et il nous paraît artificiel de vouloir y lire des sarcasmes et des critiques dirigées contre Pompée et Théophane (p. 12). En cela, cette tradition corrobore ce que font connaître par ailleurs les témoignages épigraphiques, qu' il aient été adressés à Théophane ou à Pompée.²⁴

24. Dix huit dédicaces en l' honneur de Pompée peuvent être comptabilisées dont trois sur des monuments communs et une sur un fragment de corniche. Les qualificatifs qui lui sont offerts sont *sôter* (*IG XII*, 2, 144-149), *sôter* et *evergétès* (*IG XII*, 2, 142-143), *autocrator* (*imperator*) (*IG XII* Suppl. 39; *IG XII* 2, 164 a), *imperator*, *sôter*, *ktistès* (*Sympleroma*, 41), *imperator*, *sôter*, *euergétès*, *ktistès*, (*IG XII* 2, 140, 141, 163 a, 165 a; *IG XII* Suppl. 40; R. Hodot, *EAC*, V, 6). De plus, une statue de Pompée a été consacrée par le peuple à Mytilène au “sauveur et fondateur” (*IG XII* 2, 202). Une autre dédicace à Pompée ne laisse apparaître aucun qualificatif. L' aspect le plus intéressant est que cette inscription fut gravée sur un bloc architectural que S. Charitonidis, *Sympleroma*, 42 a reconnu comme le fragment d' un *geison*. L' existence d' un monument en l' honneur de Pompée, d' un *Pompeion*, proposé par S. Charitonidis, apparaît vraisemblable.

ΠΕΡΙΛΗΨΗ

Ο ΘΕΟΦΑΝΗΣ ΚΑΙ Η ΠΑΡΑΧΩΡΗΣΗ ΤΗΣ ΕΛΕΥΘΕΡΙΑΣ ΣΤΗ ΜΥΤΙΛΗΝΗ

Στὸ ἄρθρο συζητεῖται ἡ ἀποψη ποὺ ἔχει ύποστησίξει ὁ Β. Ἰ. Ἀναστασιάδης στὴν μελέτη του “Theophanes and Mytilene’s freedom reconsidered”, ΤΕΚΜΗΡΙΑ, 1995, σ. 1-13. Στὸ ἄρθρο προτείνεται ὅτι γιὰ τὴν καλύτερη κατανόηση τοῦ ρόλου τὸν ὁποῖον ἔπαιξε ὁ Θεοφάνης ὡς φίλος τοῦ Πομπηίου, πρέπει νὰ μελετηθῇ τὸ εὐρὺ φάσμα τῶν σχετικῶν γραμματειακῶν καὶ ἐπιγραφικῶν πηγῶν πρὶν διατυπωθῆ ὁποιαδήποτε κρίση γιὰ τὶς μαρτυρίες τοῦ Velleius Paterculus καὶ τοῦ Πλούταρχου, ἀπὸ τὴν μεριὰ, καὶ τῶν ίστορικῶν ποὺ ἔχουν ἀσχοληθῆ μὲ τὸ πρόβλημα αὐτὸ, ἀπὸ τὴν ἄλλη. Διατυπώνεται ἡ συνοχὴ τὴν ὁποία παρουσιάζουν οἱ πηγὲς, ἵδιαίτερα σὲ συσχετισμό μὲ τὴν πειστικὴ μαρτυρία τοῦ Κικέρωνα. Ὁ Θεοφάνης ἦταν ἔνας σύμβουλος τοῦ Πομπηίου μὲ ἀρκετὴ ἐπιρροὴ καὶ ἡ ύποστήριξη ἐκ μέρους τῆς Ρώμης, τὴν ὁποία βρῆκαν νωρὶς οἱ ἀπόγονοὶ του ἀποτελεῖ ἔνδειξη γιὰ τὸν ρόλο τὸν ὁποῖον ἔπαιξε κοντά στὸν Ρωμαῖο στρατηγὸ.